



Conseil économique et social

Distr. générale
23 janvier 2017
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquantième session

3-7 avril 2017

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2016 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2016, dans le domaine de la population, par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Il passe notamment en revue les travaux d'analyse des tendances mondiales de la fécondité, de la mortalité et des migrations; les estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale; le suivi des politiques démographiques; l'étude des corrélations entre la population et le développement durable; la diffusion d'informations et de données sur les questions de population; la coopération technique et les activités de renforcement des capacités en faveur des États Membres; et l'appui aux mécanismes intergouvernementaux à travers l'établissement de rapports du Secrétaire général et d'autres documents à l'intention des organes délibérants, l'organisation de réunions de groupes d'experts et le suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international.

L'objectif du programme de travail sur la population est d'améliorer l'aptitude de la communauté internationale à faire face efficacement aux enjeux de population actuels et à venir et à prendre en compte les dimensions démographiques dans les programmes de développement aux niveaux national et international. La Commission

* E/CN.9/2017/1.



de la population et du développement, en tant qu'organe directeur de la Division de la population, formule des lignes directrices sur le programme de travail lors de sa session annuelle.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

I. Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales est chargée de l'application du programme de travail relatif à la population, qui s'appuie sur le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement¹, sur les textes issus de la vingt et unième session de l'Assemblée générale (résolution S-21/2, annexe) touchant les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action et sur la décision de l'Assemblée générale de proroger le Programme d'action et les principales mesures pour la poursuite de son application au-delà de 2014 et d'en assurer le suivi afin d'en atteindre pleinement les buts et objectifs (résolution 65/234). Les textes issus d'autres conférences et sommets internationaux, y compris la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), la Déclaration du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (résolution 68/4) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), sont également pris en compte. Le programme de la Division est aussi étayé par des résolutions et des décisions de la Commission de la population et du développement, en particulier la résolution 2004/1 relative au programme de travail dans le domaine de la population (E/2004/25, chap. I, sect. B), ainsi que les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

2. Comme l'indique le plan-programme biennal et les priorités pour la période 2016-2017, le programme de travail sur la population a pour objet d'offrir à la communauté internationale plus de moyens pour régler les problèmes de population actuels et futurs et prendre en compte les aspects démographiques du développement au niveau international (voir A/69/6/Rev.1, programme 7, sous-programme 5). Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Les réalisations escomptées du sous-programme de travail sur la population, selon le budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017 [voir A/70/6 (Sect. 9), sous-programme 5], sont les suivantes :

a) Sensibilisation accrue de la communauté internationale aux questions de population actuelles et futures et amélioration de la connaissance et de la compréhension des relations entre la population et le développement, notamment de l'importance de la problématique hommes-femmes dans la démographie, en particulier en ce qui concerne la fécondité, la mortalité, les phénomènes migratoires, la planification familiale, l'urbanisation, la croissance démographique, le vieillissement de la population et l'environnement;

b) Facilitation concrète de l'examen par les États Membres des progrès accomplis dans la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des instruments pertinents du programme de l'ONU en matière de développement;

c) Amélioration de l'accessibilité et de l'actualité des informations et données démographiques, notamment ventilées par sexe et par âge, mises à la

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

disposition des États Membres, des organismes des Nations Unies, de la société civile et des universités.

4. En collaboration étroite avec les institutions, fonds, programmes et autres organismes des Nations Unies, la Division exécute son programme de travail et participe au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs, les représentants des médias et le public lui demandent fréquemment des données, des renseignements et des analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport porte essentiellement sur les activités de recherche et autres menées par la Division en 2016, regroupées par domaine thématique. En outre, des renseignements succincts sont fournis sur les activités et les produits de la Division, notamment la fourniture d'un appui aux mécanismes intergouvernementaux, l'élaboration des rapports du Secrétaire général et d'autres documents de conférence, le suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international, la diffusion d'informations et de données démographiques et la coopération technique. On trouvera en annexe la liste des activités et produits en question.

II. Fécondité et planification familiale

6. La Division de la population a publié une série de données complètes sur les indicateurs de planification familiale, *World Contraceptive Use 2016*², où figurent notamment des estimations actualisées et fondées sur des enquêtes de la prévalence de la contraception et de la demande non satisfaite en matière de planification familiale chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) mariées ou vivant en couple. Les données pour la mise à jour de cette année sont extraites de 1 119 enquêtes, soit 60 de plus que pour l'édition 2015. En outre, dans l'édition de 2016, des informations plus précises sont données sur la prévalence des différents moyens de contraception et la méthode de l'aménorrhée lactationnelle est classée par les moyens de contraception modernes, comme en sont convenus les experts lors d'une réunion technique de l'OMS en 2015.

7. La Division a également publié *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2016*³, un recueil exhaustif d'estimations et de projections annuelles fondées sur des modèles d'indicateurs de planification familiale pour la période 1970-2030, proposant entre autres des valeurs médianes ainsi que des intervalles de confiance à 80 % et 95 %. Les estimations ont été déterminées à partir de données actualisées sur l'emploi des contraceptifs et le nombre de femmes mariées ou vivant en couple. Elles fournissent des informations pour le suivi international de l'application de l'indicateur 3.7.1 des objectifs de développement durable (demande contraceptive satisfaite par des méthodes modernes). Comme pour les éditions précédentes, les estimations concernant cet indicateur ont été établies grâce au modèle hiérarchique bayésien, associé à des données recueillies à l'échelle des pays. Les estimations et projections fondées sur ce modèle ont étayé le

² Consultable à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/contraception/wcu2016.shtml>.

³ Consultable à l'adresse suivante :

http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp_model.shtml

premier rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans le monde, et plus particulièrement de la cible 3.7 (assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative). Entre autres nouveautés de la dernière édition, il convient de signaler une visualisation plus claire des points de mesure et le traitement des enquêtes réalisées dans le cadre du projet « Suivi de la performance et responsabilisation 2020 » en tant que groupe de données distinct dans le modèle.

8. L'édition 2016 des estimations et des projections du document intitulé « Number of Women Aged 15-49 Who Are Married or in a Union »⁴ contient des données actualisées pour la période 1970 à 2030 pour tous les pays et toutes les régions ainsi que pour les régions géographiques et les groupes de pays. Ces estimations reposent sur les informations concernant le nombre de femmes par tranches d'âge de cinq ans extraites de l'étude *World Population Prospects: The 2015 Revision*⁵ ainsi que sur des données précisant le pourcentage de femmes mariées ou vivant en union libre, extraites de la base de données World Marriage Data 2015⁶.

9. Une vue d'ensemble des principales caractéristiques et tendances concernant le mariage et les unions extraconjugales est proposée dans une note de synthèse intitulée « Changing patterns of marriage and unions across the world »⁷, qui est fondée sur des informations extraites de la base de données World Marriage Data 2015 et d'une partie de la série de notes de synthèse *Population Facts* publiée par la Division de la population. Pour la plupart des régions, on constate pour l'essentiel une persistance des tendances suivantes : des mariages à un âge plus tardif, une réduction de l'écart entre les sexes en ce qui concerne l'âge au premier mariage, un recours accru à la cohabitation ou à l'union libre et une baisse de la prévalence du mariage chez les hommes et les femmes de tous âges.

III. Santé et mortalité

10. La Division de la population a publié le *World Mortality Report 2015*⁸, qui présente une vue d'ensemble des niveaux et tendances de la mortalité depuis 1950 au niveau mondial, par groupes de pays et par régions géographiques, ainsi qu'une synthèse, qui contient un récapitulatif des niveaux et tendances de la mortalité pour les principales tranches d'âge. Ce rapport, qui concerne essentiellement la période de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1990 à 2015), arrive à la conclusion que, pour améliorer davantage les taux de survie des enfants dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, il convient d'agir sur les grands déterminants de l'inégalité en termes de mortalité infantile et postinfantile en fonction du groupe social. Y sont aussi examinées les répercussions de cette conclusion sur la mise en œuvre de l'objectif du Millénaire pour le développement 3

⁴ Consultable à l'adresse suivante :

http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/marriage-unions/marriage_estimates.shtml.

⁵ Voir <https://esa.un.org/unpd/>.

⁶ Consultable à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/marriage-unions/WMD2015.shtml>

⁷ Consultable à l'adresse suivante :

http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2016-2.pdf.

⁸ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/mortality/world-mortality-cdrom-2015.shtml>.

relatif à la santé, y compris sur les actions prioritaires permettant de réduire davantage les risques de mortalité.

11. En outre, la Division a poursuivi l'élaboration de deux documents techniques : l'un sur une nouvelle méthode d'évaluation de l'exhaustivité de l'enregistrement des décès et l'autre devant faire office de guide aux différentes étapes du traitement des microdonnées issues d'enquêtes d'utilité publique réalisées auprès des ménages (enquêtes démographiques et sanitaires par exemple), qui servent à calculer les taux de mortalité des adultes ainsi que les taux de mortalité maternelle à partir de la survie des frères et sœurs.

12. La Division a continué de compiler et de documenter des données utiles pour l'évaluation des taux et des tendances de la mortalité et a utilisé, à cette fin, des informations issues des registres de l'état civil ainsi que d'autres données sur la mortalité adulte et sénile issues de recensements et d'enquêtes réalisés dans des pays dont les systèmes de registres de l'état civil sont soit incomplets soit déficients. Elle continue de développer ses bases de données, qui contiennent divers éléments d'information utilisés pour estimer la mortalité, y compris les métadonnées pertinentes.

IV. Migrations internationales

13. La quatorzième réunion de coordination sur les migrations internationales s'est tenue à l'Organisation des Nations Unies à New York, les 25 et 26 février 2016. Elle avait essentiellement pour objet de dresser un état des lieux de la mise en œuvre des engagements en matière de migration énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Déclaration du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement de 2013, et de coordonner les activités et initiatives engagées en préparation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, prévue le 19 septembre 2016. La Réunion de coordination, qui s'est déroulée en présence de plus de 170 participants, dont des représentants des États Membres, des États observateurs, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des départements et bureaux du Secrétariat de l'ONU, des commissions régionales et des organisations non gouvernementales compétentes, ainsi que des experts universitaires, a été ouverte par des représentants de haut niveau de l'ONU et d'autres organisations internationales, dont le Vice-Secrétaire général, le Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement, le Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations du Département des affaires économiques et sociales, le Conseiller spécial pour le Sommet sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants et le Sous-Secrétaire général chargé de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des partenariats stratégiques au sein de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Une synthèse des débats⁹ et des principales constatations est proposée dans le rapport de la réunion, préparé par la Division de la population.

⁹ Consultable à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/coordination/14/index.shtml>.

14. La Division a également contribué aux travaux du Conseil spécial en aidant à préparer la réunion plénière de haut niveau et à en assurer le suivi. Elle a pris part à l'élaboration du rapport du Secrétaire général pour ladite réunion, intitulé « Sûreté et dignité : gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants » (A/70/59). Dans ce rapport, où figurent des informations générales et des recommandations spécifiques pour examen par les États Membres, il est demandé que de nouveaux engagements soient pris au niveau mondial pour gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants. De plus, des recommandations y sont formulées pour que les droits fondamentaux, la sûreté et la dignité des réfugiés et des migrants soient garantis, pour s'attaquer aux causes de ces déplacements, pour protéger ceux qui sont contraints à entreprendre de tels voyages et pour lutter contre la xénophobie dont ils sont souvent victimes. Il y est en outre préconisé d'adopter un pacte mondial sur le partage des responsabilités concernant les réfugiés et sur des migrations sûres, ordonnées et régulières.

15. En préparation de la réunion plénière de haut niveau, la Division de la population a organisé une réunion multipartite le 25 avril 2016, à New York, en collaboration avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), sur le thème « Comprendre les mouvements importants de réfugiés et de migrants ». Les participants ont cherché à déterminer l'ampleur, les facteurs et les répercussions de ces déplacements. La Division a présenté une vue d'ensemble des niveaux et tendances des migrations internationales, couvrant entre autres les déplacements de réfugiés, qui a illustré le rôle de l'évolution démographique en tant que facteur de migration, et inversement. Le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'OIM, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR, la Banque mondiale et la société civile ont également fait des déclarations au cours de la réunion à laquelle ont pris part plus de 120 représentants des États Membres, du système des Nations Unies et de la société civile.

16. La Division de la population a également contribué à la préparation de la réunion plénière de haut niveau en organisant, avec le concours de l'IFAD, une réunion technique sur le thème « Diaspora contributions to development: family remittances ». Des représentants de l'ONU, de l'IFAD, de la société civile et des milieux universitaires sont intervenus lors de cette réunion, qui s'est tenue le 13 juillet 2016 à New York.

17. La Division a aidé le Président de l'Assemblée générale à organiser une audition interactive multipartite informelle à laquelle ont pris part des représentants de la société civile, du secteur privé et d'autres parties prenantes concernées afin de recueillir leurs contributions pour la réunion plénière de haut niveau. L'audition s'est tenue au Siège de l'ONU à New York le 18 juillet 2016, en présence d'environ 300 représentants de la société civile, d'organisations non gouvernementales, de milieux universitaires et du secteur privé. Les représentants de près de 80 États Membres et de plusieurs organisations internationales y ont également pris part¹⁰.

¹⁰ Un résumé de cette audition est consultable à l'adresse suivante : <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/ga/documents/2016/>

18. La Division de la population a apporté son concours à l'élaboration de notes de cadrage pour les six tables rondes qui se sont tenues lors du Sommet¹¹. Elle a par ailleurs aidé les facilitateurs des négociations intergouvernementales à mettre au point les détails organisationnels de la réunion plénière de haut niveau (voir résolution 70/290 de l'Assemblée générale) et son document final, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (voir résolution 71/1 de l'Assemblée générale).

19. La Division a créé et hébergé un site Web pour le sommet, qui a facilité la consultation des documents et notes d'information pertinents de l'Assemblée générale¹². De plus, elle a aidé ONU-Femmes, qui assurait la présidence du Groupe mondial sur la migration en 2016, en contribuant à la préparation et à l'organisation de la retraite annelle et d'autres réunions et en rédigeant des déclarations et des documents.

20. La Division a facilité le travail du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement en administrant les fonds extrabudgétaires finançant ses travaux, en apportant un appui fonctionnel pour ses déplacements et autres activités, ainsi qu'en hébergeant sa page Web et en la tenant à jour¹³.

21. Le 12 janvier 2016, la Division a pris part, en présence du Vice-Secrétaire général et du Conseiller spécial pour le Sommet, à la conférence de presse organisée pour marquer le lancement de la base de données Trends in International Migrant Stock: The 2015 Revision¹⁴. Cet ensemble de données contient l'essentiel des données d'observation sur lesquelles ont reposé les débats de la réunion plénière de haut niveau.

22. La Division a présenté un exposé sur les incidences de la migration sur le vieillissement de la population et le déclin démographique au sein de l'Union européenne lors d'un forum sur la migration, la citoyenneté et la démographie, organisé par le Centre pour le développement des politiques migratoires et l'Institut universitaire européen, qui s'est tenu les 4 et 5 février 2016 à Florence (Italie). Ce forum a permis d'engager une réflexion sur les migrations et les questions connexes, dans le contexte des déplacements massifs de réfugiés et de migrants.

23. La Division a répondu à un nombre sans précédent de demandes de notes d'information, de points de discussion et de déclarations sur les migrations et les questions connexes, adressées par de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies. Elle a fourni ces supports en temps voulu, en veillant à préserver une qualité irréprochable. Elle a en outre assuré la prise de notes lors nombreuses réunions de hauts responsables.

¹¹ Consultable à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/ga/documents/2016/pgaletters2016/Refugees-and-Migrants-8-September-2016.pdf>

¹² Consultable à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/ga/2016/addressrefugeesmigrantssummit.html>

¹³ Voir : <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/partners/srsg.shtml>

¹⁴ Consultable à l'adresse suivante :

<https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtm>

V. Estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale

24. Les estimations et projections démographiques officielles établies par l'ONU pour l'ensemble des pays et régions du monde sont largement utilisées par le personnel des organismes des Nations Unies et le public. Elles sont facilement accessibles sur Internet, à la fois directement sur le site Web de la Division de la population et dans des bases de données en ligne très souvent interrogées et financées par d'autres entités des Nations Unies, parmi lesquelles la base Indicateurs de développement dans le monde, gérée par la Banque mondiale, le portail central UNdata, géré par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, et FAOSTAT, la principale base de données statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Plusieurs services commerciaux de consultation de bases de données offrent également un accès aux données de la Division dans le cadre d'accords avec le Département de l'information.

25. Les résultats de la révision de 2015 des perspectives de la population mondiale (*World Population Prospects: 2015 Revision*) sont disponibles sur le site Web de la Division de la population, sous plusieurs formes : des fichiers Excel et ASCII, une base de données interactive et d'autres ressources telles que des informations sur les sources de données⁵. Le site affiche aussi des chiffres utiles et des cartes illustrant les données. Selon les statistiques de téléchargement du Département des affaires économiques et sociales, les rapports sur les perspectives de la population mondiale figurent parmi les publications les plus populaires du Département.

26. En 2016, la Division de la population a poursuivi ses grands travaux de révision et de mise à jour du logiciel utilisé pour produire les estimations et projections démographiques présentées dans le *World Population Prospects*. La nouvelle version du logiciel a été testée et est déjà utilisée pour la mise à jour des estimations par pays dans le cadre de la révision de 2017.

27. La Division a continué de mettre au point des projections probabilistes jusqu'en 2100 pour tous les pays et toutes les régions du monde. Étant donné le long horizon de ces prévisions, les résultats sont soumis à un degré élevé d'incertitude, en particulier à l'échelle nationale. Les utilisateurs sont donc encouragés à s'intéresser non seulement au scénario médian, soit la valeur médiane de milliers de trajectoires simulées par pays pour chaque composante de l'évolution démographique, mais aussi aux intervalles de fluctuation représentant toute une série de résultats plausibles correspondant aux percentiles observés pour les différentes trajectoires simulées. Les résultats des projections probabilistes sont également disponibles sur le site Web de la Division.

VI. Politiques démographiques

28. En 2016, la Division de la population a finalisé et publié la révision de 2015 de la base de données World Population Policies¹⁵. Mise à jour tous les deux ans, cette base de données fournit des informations sur les positions, politiques et programmes des pouvoirs publics en matière démographique pour 193 États

¹⁵ Consultable à l'adresse suivante : https://esa.un.org/PopPolicy/about_database.aspx.

Membres de l'ONU, 2 États observateurs et 2 États non membres. Elle montre l'évolution, décrite depuis le milieu des années 70, des positions, politiques et programmes des gouvernements concernant la croissance démographique, le vieillissement de la population, la fécondité, la santé procréative et la planification familiale, la répartition géographique et l'urbanisation, ainsi que les migrations internationales.

29. La Division a établi des profils par pays des variables figurant dans la base de données et également des indicateurs démographiques et socioéconomiques, accessibles en ligne en version interactive. Les divers ensembles de données figurant dans la base sont également disponibles sur CD-ROM.

30. La Division a publié un recueil de données sur les politiques relatives à la répartition géographique et à l'urbanisation « Policies on Spatial Distribution and Urbanization »¹⁶, qui présente des informations concernant tous les pays du monde sur les politiques, stratégies et mesures adoptées par les gouvernements pour modifier la répartition géographique de la population et favoriser le développement rural et l'urbanisation durable. Ce recueil fournit également des informations sur certains indicateurs démographiques, socioéconomiques et environnementaux liés aux politiques relatives à la répartition géographique et à l'urbanisation.

31. En 2016, la Division de la population a poursuivi, en collaboration avec le Département santé et recherche génésiques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'exécution du projet sur les politiques mondiales en matière d'avortement dont l'objectif est de mettre au point une base de données publique interactive et un index sur les législations et politiques actuelles dans ce domaine. Les données sur les politiques et lois relatives à l'avortement, recueillies au moyen d'un questionnaire distribué à tous les pays, ont été examinées par les gouvernements et mises en forme de manière définitive par des experts de l'OMS et le personnel de la Division. Avec les documents explicatifs, elles ont désormais été intégrées dans une base.

32. En 2016, la Division a mis au point, avec l'aide de l'OMS, un logiciel de gestion de la base de données mondiale des politiques relatives à l'avortement, notamment un index grâce auquel il est possible d'effectuer des recherches et de télécharger des documents. La base de données, assortie des archives de documents juridiques et directifs connexes, et les profils de pays sur les politiques relatives à l'avortement de l'ensemble des États Membres de l'ONU et des États observateurs et non membres, seront disponibles en ligne en version interactive dès la mi-2017.

VII. Population et développement

33. Pour répondre à la demande d'informations actualisées sur les tendances démographiques en zones urbaines, ainsi qu'aux besoins générés par la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), tenue à Quito en octobre 2016, la Division de la population a publié un recueil de

¹⁶ Consultable à l'adresse suivante : <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/policy/Data%20Booklet%20Urbanization%20Policies.pdf>.

données intitulé « The World's Cities in 2016 »¹⁷, qui met en évidence les évolutions mondiales actuelles et futures relatives à la démographie urbaine, plus particulièrement pour la période 2016-2030, en tenant compte des estimations et projections publiées dans la révision de 2014 des *World Urbanization Prospects*¹⁸. Des graphiques et des informations décrivant l'extension et la multiplication des villes figurent également dans le recueil, selon lequel la part de la population vivant en ville devrait augmenter dans toutes les régions.

34. La difficulté de définir les limites d'une ville y est également décrite, rappelant que les conclusions concernant les tendances démographiques peuvent varier selon que l'on considère la population résidant à l'intérieur des limites administratives, dans l'agglomération urbaine ou dans la région métropolitaine d'une ville. Les résultats d'une analyse de la vulnérabilité des villes du monde face aux catastrophes naturelles, notamment les pertes économiques et les risques de mortalité liés aux catastrophes, sont présentés sur plusieurs cartes. Les estimations relatives à la démographie en 2000 et 2016 dans 512 villes comptant, en 2016, 1 million d'habitants ou plus sont présentées dans un tableau, assorties de projections pour 2030. Le recueil contient également les taux de croissance des villes et leur part dans la population totale et la population urbaine d'un pays.

35. En 2016, la Division de la population a commencé de mettre au point une base de données interactive pour archiver et afficher les coordonnées géographiques des limites des villes en fonction de diverses définitions (notamment celle de la ville en elle-même, de son agglomération urbaine et de sa région métropolitaine) et les données démographiques issues des recensements nationaux. Dans les recensements démographiques, les populations urbaine et rurale d'une zone définie se distinguent conformément à la définition qu'en donne le pays concerné. Dans la première version de la base de données figurent des informations concernant certains pays et recensements. Les pays et recensements ont été sélectionnés en fonction des fichiers du système d'information géographique accessibles au public concernant les recensements, le nombre de villes comptant 100 000 habitants ou plus et la représentation régionale. La poursuite des travaux en la matière permettra d'accroître le nombre de pays, de villes et d'années de recensement inclus dans la base de données pour finalement parvenir à couvrir l'ensemble des villes comptant au moins 100 000 habitants, de 1990 à aujourd'hui.

36. Afin de compléter ses activités de renforcement des capacités sur le vieillissement en Afrique subsaharienne, la Division a publié une note intitulée *Population Facts: Sub-Saharan Africa's growing population of older persons*¹⁹, dans laquelle figurent notamment des estimations selon lesquelles le nombre de seniors dans la région a doublé entre 1990 et 2015 et devrait plus que tripler entre 2015 et 2050. Leur pension de vieillesse et leur participation à la population active y sont examinées, ainsi que les conséquences d'une population grandissante de seniors sur les systèmes de santé de la région. Il est souligné qu'il importe, compte tenu de

¹⁷ Consultable à l'adresse suivante :

http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/urbanization/the_worlds_cities_in_2016_data_booklet.pdf.

¹⁸ Publication des Nations Unies, *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, Highlights* (ST/ESA/SER.A/352). Consultables à l'adresse suivante :

<https://esa.un.org/unpd/wup/publications/files/wup2014-highlights.Pdf>.

¹⁹ Consultable à l'adresse :

http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2016-1.pdf.

l'augmentation rapide de la population âgée en Afrique subsaharienne, de rassembler des données permettant de comprendre la situation et les besoins de ces personnes dans la région et de mettre en œuvre des politiques visant à assurer leur bien-être.

37. Poursuivant ses travaux sur les comptes nationaux de transferts, la Division de la population a finalisé, en 2016, un document technique intitulé « Support ratios and demographic dividends: estimates for the world », dans lequel figurent des estimations par pays du rapport entre le nombre de personnes qui produisent des richesses et le nombre de personnes qui en consomment (le rapport actifs/inactifs) ainsi que du potentiel d'accélération de la croissance économique associé aux changements démographiques. Il est fait référence, dans ce contexte, au « premier dividende démographique », pouvant découler d'une pyramide des âges plus favorable en raison d'une baisse continue de la fécondité, et au « deuxième dividende démographique », qui résulte d'une augmentation de l'accumulation de biens due à l'allongement progressif de la durée de vie moyenne. Les résultats présentés dans le document se fondent sur des estimations de la consommation et du revenu du travail par classe d'âge pour 59 pays et sur la modélisation des classes d'âge pour 105 autres pays.

38. L'évolution de la composition des ménages, c'est-à-dire l'évolution du nombre et des caractéristiques des membres des ménages, est de plus en plus reconnue comme un facteur essentiel permettant de lier les changements démographiques et les résultats en matière de développement. En effet, les ménages se situent au centre des processus démographiques, sociaux et économiques puisque ce sont souvent en leur sein que sont prises les décisions cruciales sur la maternité, les conditions de vie, la consommation, la participation à la population active, les migrations et l'épargne. Consciente qu'il importe d'encourager la recherche sur la composition des ménages à l'échelle mondiale, la Division de la population a entrepris, en 2016, l'élaboration d'une nouvelle base de données pour étayer les dernières tendances concernant la taille et la composition des ménages dans le monde entier. On s'emploie actuellement à rassembler des informations sur les ménages au moyen de microdonnées issues des recensements et des enquêtes sur les ménages. En plus des tendances relatives à la taille et à la composition des ménages, cette base de données comprend des estimations sur les conditions de vie des personnes, ventilées par âge. Les travaux antérieurs de la Division concernant les conditions de vie des personnes âgées servent à l'alimenter. Ils sont aussi étendus pour y intégrer des estimations des conditions de vie des enfants, des jeunes et des adultes en âge de travailler.

VIII. Appui aux processus intergouvernementaux

A. Rapports du Secrétaire général

39. La Division de la population a établi le rapport du Secrétaire général sur le thème retenu pour la cinquantième session de la Commission de la population et du développement en 2017, à savoir « Évolution de la structure par âge de la population et développement durable » (E/CN.9/2017/2). Dans ce rapport, sont passés en revue les changements de la répartition de la population par âge, qui sont influencés par des facteurs économiques et sociaux et ont des conséquences importantes pour le développement durable. Des informations sont fournies sur l'évolution de la pyramide des âges ainsi que sur les différences entre les pays et les

régions à cet égard. Le rôle crucial des politiques démographiques et de l'amélioration de certains domaines, dont celui de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale, y est souligné afin de recenser les conséquences sociales et économiques éventuelles de ces changements démographiques.

40. La Division de la population a également préparé le rapport du Secrétaire général sur le thème spécial retenu pour la quarante-neuvième session de la Commission de la population et du développement en 2016, à savoir « Enrichir les données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 » (E/CN.9/2016/3). Ce rapport fait le point des données démographiques et de leur capacité de contribuer au suivi et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les principaux systèmes de production de données démographiques y sont mis en avant, de même que le rôle essentiel des institutions nationales dans la production des ensembles cohérents et comparables d'indicateurs démographiques nécessaires pour mesurer les progrès accomplis vers les objectifs de développement durable. Il y est souligné que l'accès ouvert à des microdonnées anonymes et l'utilisation du référencement géographique étaient essentiels dans le cadre des opérations régulières de collectes de données pour améliorer l'utilité des données démographiques.

41. En vue de la quarante-neuvième session de la Commission de la population et du développement, la Division de la population a également établi le rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2016/6), qui donne un aperçu des tendances démographiques dans le monde, les grandes régions et certains pays ainsi que pour différents groupes de pays en fonction de leur niveau de développement. Selon le rapport, la population mondiale, qui comptait 7,3 milliards d'individus en 2015, devrait atteindre 8,5 milliards d'ici à 2030, l'Afrique et l'Asie enregistrant l'augmentation la plus forte. Il est également souligné que les tendances démographiques récentes et l'évolution attendue varient considérablement d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre, principalement en raison des différences et tendances enregistrées concernant les taux de fécondité. Dans certains pays, la population va diminuer entre 2015 et 2030, tandis que dans d'autres elle va s'accroître de plus de 50 %. Selon le rapport, un obstacle à la réalisation du Programme 2030 tient au fait que l'essentiel de la croissance démographique entre 2015 et 2030 sera concentrée dans les pays qui rencontrent les plus grandes difficultés pour éliminer la pauvreté et la faim et garantir la santé, l'éducation et l'égalité pour tous. De plus, il est noté que d'importants progrès ont été accomplis récemment dans la réduction de la mortalité maternelle et postnatale et dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida. Malgré cette évolution positive, les efforts de réduction de la mortalité devront être maintenus et amplifiés si l'on veut atteindre l'objectif 3 de développement durable, à savoir permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

42. La Division de la population a élaboré le rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement en vue des débats sur ce point qui se tiendront à la soixante et onzième session de l'Assemblée générale (A/71/296). Dans ce rapport, le Secrétaire général donne un résumé des tendances les plus récentes des migrations mondiales, met en lumière le rôle des migrations dans l'évolution démographique et fait le point de l'état des ratifications des instruments juridiques pertinents. Il décrit également comment la question des migrations a été prise en compte dans le Programme 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement

(voir annexe de la résolution 69/313 de l'Assemblée générale) et souligne la contribution des membres du Groupe mondial sur la migration à la mise en œuvre de la résolution 69/229 sur les migrations internationales et le développement adoptée à la soixante-neuvième session. Enfin, il formule des recommandations sur l'organisation du troisième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement ainsi que des propositions pour garantir qu'à l'avenir, ce dialogue contribue à l'examen thématique des objectifs et des cibles de développement durable relatifs aux migrations. Le 11 octobre 2016, la Division a organisé une réunion d'information sur le rapport à l'intention des États Membres. À la suite de la présentation du rapport devant la Deuxième Commission, celle-ci a engagé, avec l'appui de la Division des consultations plénières qui ont conduit à l'adoption de la résolution 71/237 sur les migrations internationales et le développement.

B. Autres documents destinés aux organes délibérants

43. Dans la perspective de la cinquantième session de la Commission de la population et du développement, qui se tiendra en 2017, la Division de la population a établi une note du Secrétariat relative à son projet de programme de travail pour la période 2018-2019. Cette note sera publiée au début de l'année et la Commission devra en prendre acte lors de la session.

44. A la quarante-neuvième session de la Commission, en 2016, conformément à la décision 2015/252 du Conseil économique et social, la Division de la population a établi une note du Secrétariat sur l'organisation des travaux et les méthodes de travail futures de la Commission de la population et du développement (E/CN.9/2016/8), qui rend compte des délibérations que la Commission a consacrées à ce sujet et qui ont abouti à l'adoption d'un projet de résolution par le Conseil économique et social, adopté par la suite en tant que résolution 2016/25.

45. La Division a également publié une note du Secrétaire général sur son projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019 (E/CN.9/2016/CRP.1). À sa quarante-neuvième session, la Commission a pris acte de la note du Secrétaire général.

C. Réunions de groupes d'experts

46. La Division de la population a organisé, à New York les 13 et 14 octobre 2016, une réunion du groupe d'experts sur l'évolution de la structure par âge de la population et le développement durable, pour rassembler des informations aux fins de l'établissement du rapport du Secrétaire général sur le thème spécial de la cinquantième session de la Commission en 2017²⁰. Environ 30 experts issus d'établissements universitaires et d'organisations internationales ont assisté à la réunion. Ils ont analysé les facteurs de changement démographique dans la répartition par âge de la population et examiné les répercussions de ces évolutions sur les politiques relatives à la santé, à l'éducation, au travail, à la protection sociale et à la solidarité intergénérationnelle. Le rapport de la réunion, établi par la Division de la population, résume les débats et les principales conclusions.

²⁰ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/25/index.shtml>.

47. Avec l'aide de KOSTAT, l'organisme national de statistique de la République de Corée, la Division de la population a organisé à New York, le 3 et 4 novembre 2016, une réunion d'experts sur les méthodes d'évaluation de l'exhaustivité et de la qualité des statistiques de l'état civil et les enseignements accumulés à cet égard²¹. L'objectif était de répondre à la nécessité, largement reconnue par les États Membres et d'autres parties prenantes, d'améliorer, dans le cadre du Programme 2030²², l'enregistrement systématique des actes d'état civil dans le monde, en particulier, les naissances et les décès. La réunion a rassemblé plus de 50 participants.

48. Les participants ont examiné les statistiques issues des données provenant des actes d'état civil, plus particulièrement celles des pays en développement. Ils ont notamment procédé à un examen des méthodes d'analyse destinées à évaluer la proportion d'actes enregistrés par les systèmes d'état civil dans la pratique et la qualité des informations archivées. Ils se sont également penchés sur les enseignements tirés des expériences locales et internationales dans l'application de ces méthodes dans différents contextes. Le compte rendu de la réunion sera publié prochainement. Les enregistrements WebEx des exposés et des débats sont également disponibles. La réunion et la documentation de référence, y compris deux documents de synthèse que les experts sont en train d'établir, contribueront aux travaux de la Division sur les estimations démographiques, qui reposent sur l'utilisation des statistiques issues de l'enregistrement des actes d'état civil dans de nombreux pays.

D. Suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international

49. La Division de la population a publié l'intégralité des estimations fondées sur des enquêtes concernant les indicateurs de planification familiale, dans *World Contraceptive Use 2016*², ainsi que des estimations et des projections de ces indicateurs reposant sur des modèles, dans *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2016*³, qui fournissant des informations par année de 1970 à 2030. On a tiré parti de ces travaux pour l'établissement du rapport du Secrétaire général présentant un point annuel sur les objectifs de développement durable (E/2016/75), en particulier la cible 3.7, à savoir assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale. L'ensemble des données ainsi que des estimations et des projections fondées sur des modèles permettent d'évaluer, grâce à des éléments d'information essentiels, si la demande de planification familiale est satisfaite et dans quelle mesure elle l'est grâce à des méthodes de contraception modernes. Au niveau mondial, en 2015, par exemple, pour près des trois quarts des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) mariées ou en union libre et nécessitant des services de planification familiale, la demande a été satisfaite par l'utilisation de méthodes

²¹ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/26/index.shtml>.

²² La cible 16.9 indique qu'il faut garantir d'ici à 2030 l'identité juridique pour tous, et plus précisément assurer l'enregistrement des naissances. La cible 17.19 sur le renforcement des capacités dans les pays en développement pour appuyer les plans nationaux de développement, prévoit notamment, comme l'un des deux éléments de l'indice 17.19.2, la proportion de pays qui ont atteint 100 % d'exhaustivité dans l'enregistrement des naissances et 80 % d'exhaustivité dans l'enregistrement des décès.

contraceptives modernes. En Afrique subsaharienne, en revanche, n'était concernée que la moitié de toutes les femmes de la même catégorie, qui avaient généralement davantage recours à des méthodes de contraception traditionnelles et généralement moins efficaces.

50. Les publications de la Division sur l'utilisation de la contraception et la planification familiale sont d'une grande utilité pour les organisations qui s'emploient à améliorer la santé sexuelle et procréative, y compris les initiatives mondiales telles que Family Planning 2020. La Division œuvre actuellement à élargir la collecte de données et les méthodes utilisées pour les estimations et les projections fondées sur des modèles afin d'obtenir des résultats qui s'appliquent à toutes les femmes en âge de procréer, plutôt que de se limiter à des femmes mariées ou en union libre. Depuis 2014, la poursuite des activités de la Division sur les indicateurs de planification familiale a été appuyée par des contributions extrabudgétaires de la Fondation Bill and Melinda Gates. La Division de la population a désormais achevé la compilation des données disponibles sur l'utilisation de la planification familiale par des femmes non mariées et s'emploie actuellement à préparer les estimations des divers indicateurs relatifs à toutes les femmes en âge de procréer pour le point annuel de 2017 sur les objectifs de développement durable.

51. En 2016, la Division de la population a contribué aux travaux du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, qui évalue les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 3.2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur l'élimination d'ici à 2030 des décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans. Le Groupe est piloté par l'UNICEF et l'OMS et compte parmi ses membres la Division de la population et la Banque mondiale. Dans le cadre de sa contribution à ces travaux, la Division a fourni des informations actualisées pour une base de données en ligne gérée par l'UNICEF²³. Elle a ainsi contribué aux rapports sur les points annuels sur les objectifs de développement durable pour 2016 et 2017.

52. La Division a également participé à une réunion du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle, qui s'est tenue à New York les 6 et 7 juin 2016. Le Groupe, chargé de suivre les progrès accomplis dans la réduction de la mortalité maternelle dans le cadre de l'examen de la cible 3.1 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, est piloté par l'OMS et l'UNICEF, et compte sur la participation du Fonds des Nations Unies pour la population, de la Banque mondiale et de la Division de la population. Sa réunion avait pour objectif d'examiner son mandat ainsi que la méthodologie à suivre pour la publication du prochain cycle d'estimations en 2017. Les participants ont également débattu du mandat du groupe consultatif technique, qui soutient le Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle en passant en revue ses travaux et en prodiguant des conseils d'experts.

53. La Division de la population a poursuivi sa collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), entre autres, aux fins de l'élaboration et de la validation de la méthodologie visant à mesurer l'indicateur 10.7.2 des objectifs de développement durable (nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées) La Division et l'OIM sont les organismes chefs de file

²³ Voir <http://childmortality.org/>.

responsables de cet indicateur. Dans le cadre de l'enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements périodiquement depuis 1963 par la Division de la population, une partie des informations nécessaires pour cet indicateur sera obtenue par l'intermédiaire d'un module spécifique sur les politiques migratoires, en recueillant des informations sur les capacités institutionnelles, les droits et la sécurité des migrants, la coopération internationale et la réponse aux crises humanitaires. L'instrument d'enquête sera validé par les organismes publics, les organisations internationales et les experts compétents, puis mis à l'essai dans certains pays.

54. La Division a participé aux consultations et examens à l'échelle du système du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. La Commission de statistique a créé ce groupe lors de sa quarante-sixième session afin de mettre au point un cadre d'indicateurs pour assurer le suivi des objectifs et des cibles du Programme 2030 à l'échelle mondiale et appuyer leur mise en œuvre. Tout au long de l'année, la Division a participé à l'examen des indicateurs, y compris aux débats sur les différentes options offertes pour les indicateurs qui ne sont pas encore clairement définis. La Division a également participé à l'examen des flux de données, aux niveaux national, régional et mondial, ainsi qu'aux débats sur les meilleures pratiques à adopter pour la transmission de ces données.

IX. Diffusion de l'information et des données démographiques

55. En 2016, la Division de la population a continué d'alimenter son site Web, qui permet une diffusion rapide des informations démographiques auprès des services publics, des chercheurs des milieux universitaires, du secteur privé et de la société civile. Le site Web facilite l'accès à toutes les publications de la Division de ces dernières années ainsi qu'à une collection complète de documents et déclarations relatifs aux sessions de la Commission de la population et du développement depuis 1994. Les statistiques relatives à l'utilisation du site indiquent qu'en 2016, il a été consulté par quelque 28 000 personnes chaque jour, ce qui correspond à quelque 8,9 millions de pages vues pendant l'année.

56. Pour une meilleure diffusion, toutes les données et tous les ouvrages de la série *World Population Prospects* sont disponibles en ligne⁵. Les utilisateurs peuvent télécharger plus de 600 fichiers de données au format Microsoft Excel, ainsi que des fichiers ASCII utilisables dans les bases de données. Le site Web présente également des informations d'ordre méthodologique, des tableaux analytiques et les résultats des projections probabilistes sur la fécondité et la mortalité. D'après les données de Google Analytics, quelque 1,4 million de pages ont été consultées en 2016, dont plus de 900 000 en vues uniques. En outre, la Division de la population tient à jour un autre site Web consacré exclusivement aux migrations internationales²⁴, qui comptait environ 141 808 pages vues en 2016, contre 66 169 en 2015, ce qui témoigne du regain d'intérêt et d'activité dont ce domaine et les domaines connexes ont fait l'objet au cours de cette période.

²⁴ www.unmigration.org.

57. La Division de la population gère la base de données sur les migrations internationales²⁵, qui constitue un ensemble complet de données empiriques quantitatives et qualitatives sur les migrants internationaux. À la fin de 2016, cette base comportait plus de 4 900 tableaux de données concernant plus de 90 % des pays et régions du monde. Le nombre d'utilisateurs enregistrés a augmenté de près de 10 %, passant de 6 700 en 2015 à 7 300 en 2016, ce qui montre qu'il s'agit d'une ressource utile pour les chercheurs s'intéressant aux migrations.

58. La Division de la population, en collaboration avec le Service de la gestion des communications et de l'information du Département des affaires économiques et sociales, a diffusé quatre vidéos sur des sujets liés à la population²⁶. La première, intitulée « Comptons tout le monde, car tout le monde compte », appelait l'attention sur l'importance des données et analyses démographiques et faisait écho au thème de la quarante-neuvième session de la Commission de la population et du développement. La vidéo a été vue plus de 1 000 fois. Trois autres vidéos ont été réalisées dans le cadre des préparatifs de la réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, tenue le 19 septembre 2016.

59. La Division a veillé à ce que toutes les séances d'information à l'intention des États Membres diffusées sur le Web soient disponibles sur le site Web de la Division. En outre, par l'intermédiaire du Service de la gestion des communications et de l'information du Département des affaires économiques et sociales, elle a utilisé Twitter et Facebook pour promouvoir la quarante-neuvième session de la Commission et la réunion plénière de haut niveau de septembre.

60. La Division de la population a reçu de nombreuses demandes de données, auxquelles elle a répondu dans les meilleurs délais. En 2016, elle a continué de rencontrer les délégations des États Membres afin d'examiner divers aspects intéressant les questions de population, notamment la réunion plénière de haut niveau, les estimations et projections biennales de la population mondiale, les méthodes de travail de la Commission de la population et du développement et le suivi et l'examen du Programme 2030.

X. Coopération technique

61. La Division de la population a organisé trois ateliers en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, dans le cadre d'un projet appuyé par le Compte pour le développement, sur le thème du renforcement des moyens dont disposent les pays en développement d'Afrique subsaharienne pour élaborer et exploiter efficacement les estimations et projections démographiques aux fins de la formulation de politiques au service du développement durable. L'atelier avait pour objectif d'aider les institutions nationales à renforcer leur capacité d'établir des estimations et projections démographiques de qualité. D'autres ateliers ont eu lieu en anglais et en français, sur la base du matériel de formation élaboré en interne par la Division de la population. Ils étaient organisés à l'intention de cadres des organismes nationaux de statistique des pays africains.

²⁵ <https://esa.un.org/unmigration/>.

²⁶ Consultable à l'adresse suivante
<https://www.youtube.com/playlist?list=PLE7S8qSeNZS6GqIXT5inilbTGGoDFEvovg>.

62. La Division de la population a participé à une réunion du Groupe de référence de l'OMS sur les statistiques sanitaires mondiales, qui s'est tenue à Genève les 14 et 15 mars 2016 et à laquelle ont participé 38 personnes, dont des fonctionnaires du siège et des bureaux régionaux de l'OMS, des représentants d'autres organismes des Nations Unies et des universitaires spécialistes des estimations de la mortalité et de l'étude des causes de décès. Au cours de cette réunion, ont été présentés les travaux réalisés par les groupes de travail chargés des questions thématiques suivantes : principes régissant la production et la communication d'estimations sur la santé mondiale; méthodes pour améliorer la collecte de données par les pays sur les causes de décès et faciliter la présentation de rapports à l'OMS (notamment l'autopsie verbale et l'encodage en langage machine); harmonisation, à l'échelle des institutions, des estimations de la mortalité totale et des tables de mortalité pour les populations nationales; écarts entre les estimations de la mortalité par cause de décès établies par l'OMS et celles de l'Institute for Health Metrics and Evaluation. L'expérience en matière de consultations des pays durant la période de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement y a aussi été examinée, de même que l'utilisation par les pays des estimations sanitaires mondiales, et des échanges ont eu lieu sur les estimations sanitaires mondiales établies à l'échelle infranationale et notamment sur les efforts constants menés à cet égard par l'Institute for Health Metrics and Evaluation. Les participants ont appelé à une plus grande transparence des données empiriques et des méthodes d'analyse, ainsi qu'à un meilleur accès à celles-ci, afin de faciliter la reproduction des résultats ainsi que leur meilleure communication et compréhension. Ils ont également attiré l'attention sur le fait qu'il était essentiel de disposer de méthodes plus précises et systématiques pour évaluer l'exhaustivité des données sur la mortalité tirées des registres de l'état civil.

63. La Division de la population a également participé à la première consultation du Groupe consultatif technique sur les données concernant les mères et les nouveau-nés et le suivi de l'évolution de la situation et des résultats, qui s'est tenue les 18 et 19 avril 2016 à Genève. L'objectif de cette consultation était de préciser le mandat et les modalités de travail du Groupe, qui aura un rôle d'organe consultatif auprès de l'OMS sur les questions liées à la mesure et au suivi de la santé maternelle et des nouveau-nés. Les participants à la réunion ont débattu de tous les aspects de ce mandat.

64. La Division de la population est un partenaire du Groupe mondial sur les registres et statistiques de l'état civil, qui est composé d'organisations internationales et régionales cherchant à renforcer les alliances dans ce domaine, et elle contribue activement à ses travaux²⁷. Elle a pris part à un atelier pour la mise en place d'une formation en ligne sur les registres et statistiques de l'état civil, organisé du 11 au 14 juillet 2016 par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil canadien, ainsi que le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de travail sur les registres et statistiques de l'état civil. L'atelier a eu lieu à Ottawa et a été l'occasion d'examiner les 13 modules d'une nouvelle formation en ligne qui doit être lancée en 2017 et d'en débattre. Il a réuni 55 experts internationaux et nationaux qui ont participé à l'élaboration de matériel d'apprentissage en ligne, qui sera hébergé par l'Open Learning Campus du Groupe de la Banque mondiale²⁸. La Division a participé aux tables rondes sur

²⁷ Voir <http://unstats.un.org/unsd/demographic/crvs/globalcrvs.html>.

²⁸ Voir <https://olc.worldbank.org>.

l'enregistrement des naissances et des décès, et sur l'analyse, l'utilisation, la compilation et la diffusion des statistiques de l'état civil.

65. La Division de la population et la Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique et le Ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de l'assistance sociale du Malawi, ont organisé à Lilongwe, du 19 au 21 juillet 2016, un atelier régional sur la production et l'utilisation des données tirées d'enquêtes sur le vieillissement, dans le cadre d'un projet appuyé par le Compte pour le développement sur le thème du renforcement des moyens dont disposent les pays en développement d'Afrique subsaharienne pour élaborer et exploiter efficacement les estimations et projections démographiques aux fins de la formulation de politiques au service du développement durable.

66. Cet atelier a été l'occasion d'encourager l'élaboration de politiques et de programmes en matière de vieillissement fondés sur des faits, eu égard notamment à certains pays africains et au Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement²⁹, au Cadre stratégique et au Plan d'action de l'Union africaine sur le vieillissement et au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Y ont participé 36 experts d'organisations internationales et de gouvernements, des universitaires et des représentants de la société civile venus du Kenya, du Malawi, du Mozambique, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie, afin d'examiner et d'évaluer les instruments et les outils d'enquête disponibles aux fins des recherches sur le vieillissement en Afrique. Une consultation approfondie a eu lieu pour regrouper les observations reçues en retour et vérifier l'appropriation par les pays des instruments mis au point. Une étude pilote sera menée au début de 2017. Le Kenya, le Malawi et le Mozambique ont exprimé leur souhait d'inclure certains éléments de l'instrument dans leurs enquêtes nationales en cours.

67. La Division de la population et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales ont organisé un atelier conjoint sur la collecte et l'utilisation à l'appui du développement des données concernant les migrations et sur la coopération et les échanges dans le couloir Europe-Afrique, qui s'est tenu à Rome du 30 novembre au 2 décembre 2016³⁰. Cet atelier, également organisé en collaboration avec le Fonds international de développement agricole et des membres du Groupe mondial sur la migration, a réuni des experts des organismes nationaux de statistique chargés de produire des statistiques officielles sur les migrations internationales, ainsi que des experts de ministères ou d'agences chargés de compiler et analyser les données migratoires tirées de sources administratives. Ses principaux objectifs étaient d'améliorer la capacité des fonctionnaires de produire des données et des statistiques sur les migrations et les sujets parallèles, et de tirer parti de ces informations dans l'élaboration des politiques et la planification du développement. Les participants ont mis en avant les normes et principes directeurs de l'ONU régissant la collecte et la présentation de statistiques sur les migrations internationales. Ils ont également échangé des vues sur le rôle des données sur les migrations et les questions connexes dans le suivi et la mise en œuvre des éléments pertinents du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

²⁹ *Rapport de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, Madrid, 8-12 avril 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.IV.4), chap. I, résolution 1, annexe II.

³⁰ Voir

<http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/other/workshop/2016/index.shtml>.

Annexe

Publications, réunions de groupes d'experts et autres documents préparés ou événements organisés par la Division de la population (1^{er} janvier-31 décembre 2016)

Réunions de groupes d'experts

Quatorzième Réunion de coordination sur les migrations internationales (New York, 25 et 26 février 2016)¹

Réunion du Groupe d'experts sur l'évolution des structures démographiques par âge et le développement durable (New York, 13 et 14 octobre 2016)²

Réunion du Groupe d'experts sur les méthodes d'évaluation de l'exhaustivité et de la qualité des données statistiques de l'état civil et les enseignements accumulés dans ce domaine (New York, 3 et 4 novembre 2016)³

Ateliers de formation

Atelier sur la production de projections de population (Addis-Abeba, 7-11 mars 2016, en anglais), organisé par la Division de la population et la Commission économique pour l'Afrique⁴

Atelier sur la production des estimations de population et des indicateurs démographiques (Dakar, 26-30 septembre, en français), organisé par la Division de la population et la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec l'Institut africain de développement économique et de planification⁵

Atelier sur les projections de population (Dakar, 28 novembre-2 décembre 2016, en français), organisé par la Division de la population et la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec l'Institut africain de développement économique et de planification⁶

Atelier sur la collecte et l'utilisation à l'appui du développement des données concernant les migrations et sur la coopération et les échanges dans le couloir Europe-Afrique (Rome, 30 novembre-2 décembre 2016, en anglais), organisé par la Division de la population, en collaboration avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et le Fonds international de développement agricole⁷

¹ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/coordination/14/index.shtml>.

² Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/25/index.shtml>.

³ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/expert-group/26/index.shtml>.

⁴ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/other/14/index.shtml>.

⁵ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/other/16/index.shtml>.

⁶ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/events/other/17/index.shtml>.

⁷ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/events/other/workshop/2016/index.shtml>.

Rapports du Secrétaire général et autres documents destinés aux organes délibérants

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur les travaux de ses réunions intersessions (E/CN.9/2016/2)

Rapport du Secrétaire général sur l'enrichissement des données démographiques à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 (E/CN.9/2016/3)

Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2016/6)

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et le bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2015 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales) (E/CN.9/2016/7)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux et méthodes de travail futures de la Commission de la population et du développement (E/CN.9/2016/8)

Note du Secrétaire général sur le projet de cadre stratégique de la Division de la population pour la période 2018-2019 (E/CN.9/2016/CRP.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution des structures démographiques et le développement durable (E/CN.9/2017/2)

Note du Secrétaire général sur le projet de programme de travail de la Division pour la période 2018-2019 (E/CN.9/2017/CRP.1)

Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (A/71/296)

Études

World Mortality Report 2015 – Highlights

Quatorzième Réunion de coordination sur les migrations internationales

Réunion du Groupe d'experts sur l'évolution des structures démographiques par âge et le développement durable

Bases de données

World Contraceptive Use 2016 data set (jeu de données en ligne)⁸

Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2016 (jeu de données en ligne)⁹

Estimates and Projections of the Number of Women Aged 15-49 Who Are Married or in a Union: 2016 Revision (jeu de données en ligne)¹⁰

World Population Policies Database (jeu de données en ligne)¹¹

⁸ Voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/contraception/wcu2016.shtml> (en anglais)

⁹ Voir http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/family-planning/cp_model.shtml.

¹⁰ Voir http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/marriage-unions/marriage_estimates.shtml.

¹¹ Voir https://esa.un.org/PopPolicy/about_database.aspx.

Planches murales, graphiques et brochures

The World's Cities in 2016¹²

Policies on Spatial Distribution and Urbanization¹³

Documents techniques

« Support ratios and demographic dividends: estimates for the world » (document technique n° 2017/1)

Notes de synthèse

« Sub-Saharan Africa's growing population of older persons », Population Facts, No. 2016/1¹⁴

« Sub-Saharan Africa's growing population of older persons », Population Facts, No. 2016/2¹⁵

¹² Consultable à l'adresse suivante :
http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/urbanization/the_worlds_cities_in_2016_data_booklet.pdf.

¹³ Consultable à l'adresse suivante :
<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/policy/Data%20Booklet%20Urbanization%20Policies.pdf>.

¹⁴ Consultable à l'adresse suivante :
http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2016-1.pdf.

¹⁵ Consultable à l'adresse suivante :
http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/popfacts/PopFacts_2016-2.pdf.